

CILETTE CRETTON: 50 ANS DE LUTTE

PORTRAIT L'ancienne députée radicale au Grand Conseil valaisan s'est battue pour l'accès à la contraception dès les années 1970. Une pionnière qui a tenu bon malgré les attaques.

Un matin de l'année 1975, un festival de fanfares se déroule à Orsières (VS). Le cortège parcourt les rues sinueuses du village avec, en tête, une petite femme âgée de 30 ans, députée radicale au Grand Conseil, entourée du vicaire et du curé.

Elle monte sur le podium pour faire son discours lorsqu'elle aperçoit au loin, sur une cabane, une inscription en rouge écarlate: «Cilette = tueuse». Cette femme, c'est Cilette Cretton. Si un habitant du fief conservateur d'Orsières a écrit ces mots, c'est parce qu'elle est en tête du combat pour la dépénalisation de l'avortement.

La main, Cilette Cretton se souvient de sa maman, enseignante, qui râlait lorsque son mari s'empara de son salaire: «Elle avait l'impression qu'elle travaillait pour rien, qu'elle ne recevait rien.»

Très jeune, la Bagnarde devient sensible à la question féminine. Lors de ses études en pédagogie à l'Université de Fribourg, elle perçoit les échos de Mai 68. Avec des amies, elle fonde l'association Groupe Femmes. Elle explique qu'«elles avaient de la peine à se revendiquer féministes».

En 1975, Cilette Cretton prend la présidence de l'Association valaisanne pour l'éducation sexuelle et le planning familial (AVESP). Son but est de promouvoir la contraception pour offrir aux femmes une plus grande liberté mais également pour prévenir l'avortement.

« Tant que l'humanisme ne défend pas hommes et femmes, il faut être féministe! »

Cilette Cretton, militante féministe, ancienne députée au Grand Conseil valaisan

Mais ces opposants ne savent pas à qui ils s'en prennent.

Rien n'interrompt l'obstinée. Elle déclare haut et fort devant l'assemblée:

«Il n'y a aucune raison que la femme soit pénalisée pour avorter si on est deux pour faire un enfant!»

À la suite de ces événements, les graffitis virulents n'ont pas été effacés. «À chaque fois que je montais au Grand-Saint-Bernard, je voyais cette inscription», dit-elle en rigolant, l'air très fier.

Assise dans sa cuisine, une cigarette à

Face aux critiques

Les opposants sont nombreux. Les commentaires crus et méchants fusent. Un soir, lors d'une interview à la télévision, elle affirme que les médecins valaisans rendent l'accès à la pilule difficile, sans toutefois donner de noms.

Le lendemain, lors d'une visite chez son gynécologue, celui-ci lui lance une ordonnance en s'écriant: «Si c'est la pilule que vous voulez, madame Cretton, la voici et qu'il ne soit pas dit que je ne la donne pas!» Elle a traversé toutes ces épreuves la tête haute, en étant soutenue activement par son mari.

Pour le repas de midi, elle choisit un restaurant à son effigie: le Loup Blanc. À cinq reprises, des gens viennent la saluer, lui parler de ses occupations au sein de l'association Via Mulieris, qui promeut l'histoire des femmes en Valais. Oui, du haut de ses 72 ans, Cilette Cretton reste une femme engagée.

● PAULINE BURNIER

La détermination brille encore dans les yeux de Cilette Cretton.